

La prévoyance VIVA

La couverture décès toutes causes (accident et maladie) est la couverture principale de Viva.

En plus, VIVA vous offre la possibilité de souscrire à des couvertures additionnelles:

- Rente conjoint,
- Rente éducation,
- Décès accidentel,
- Invalidité totale et permanente (versement par anticipation ou additionnel),
- Invalidité partielle et permanente,
- Maladies redoutées,
- Risques de guerre passifs,
- Exonération de primes en cas d'invalidité totale et permanente,
- Exonération de primes en cas de maladies redoutées.

Centre d'Appel / Call Center

Le centre d'appel d'AXA MIDDLE EAST est à votre disposition 24h sur 24 pour toute demande, renseignement ou assistance. Appelez le (01) 264000.



AXA MIDDLE EAST SAL. Capital de LBP 6.000.000.000 entièrement versé - RCB 34145 - BP 11-550 Beyrouth 1107 2050 LIBAN.
E-mail: mail@axa-middleeast.com.lb
Beyrouth: Wardieh, Tél.: (01) 373630/31/32, Fax: (01) 361431
Jal el Dib: Autoroute Nord, Tél.: (04) 716333/444/555
Tripoli, Tél.: (06) 430465 - Saïda, Tél.: (08) 734655/6 - Jdita (Chtaura), Tél.: (08) 540532 - Zahlé, Tél.: (08) 800339.
Inscrite au Registre des Sociétés d'Assurances au Liban en date du 13.6.1975 sous N° 156 et soumise aux dispositions de la loi libanaise décret N° 9812 du 4.5.1968

Vivre Confiant

VIVA
La protection financière
à vos côtés



Vivre Confiant

VIVA

d'AXA MIDDLE EAST

Planifiez votre sérénité avec VIVA

Pour envisager l'avenir avec sérénité, garantir votre sécurité financière et celle de vos proches ou planifier des projets à long terme, AXA MIDDLE EAST a créé VIVA: un contrat d'assurance-vie qui vous permet de vous constituer un patrimoine en épargne ou, en cas de décès, de faire bénéficier la ou les personnes de votre choix du versement d'un capital garanti.

Les garanties VIVA

Avec Viva, en cas de vie de l'assuré à l'échéance du contrat:
Vous disposez de votre épargne en un seul versement ou optez pour toute autre modalité de règlement qu'AXA MIDDLE EAST pourra vous proposer à cette date: rente viagère, rente garantie, etc.

Avec Viva, en cas de décès de l'assuré avant l'échéance du contrat:

AXA MIDDLE EAST effectue le versement du capital minimum garanti aux bénéficiaires de votre choix.

Dans le cas où l'épargne accumulée est, à cette date, supérieure au capital minimum garanti, les bénéficiaires de votre choix disposeront de ce montant.

Les avantages VIVA

- **La liberté de choisir la maturité de votre contrat**
Au moment où vous souscrivez à votre contrat, vous êtes libre de définir selon vos souhaits l'arrivée à échéance de celui-ci.
- **La liberté de choisir le montant du capital minimum garanti**
Au moment où vous souscrivez à votre contrat, vous êtes libre de définir selon vos besoins le montant du capital minimum garanti.
- **La liberté d'épargner à votre rythme**
Au moment où vous souscrivez à votre contrat, vous êtes libre de définir le montant de vos versements et leurs périodicité, en fonction de vos projets et de vos possibilités.
- **La liberté de vous fixer un objectif personnalisé**
Des solutions personnalisées vous seront proposées pour atteindre les objectifs d'épargne que vous vous serez fixés.
- **La liberté de choisir les supports d'investissement qui correspondent le mieux à votre profil**
En fonction de votre profil, nous sommes en mesure de vous proposer l'une des gammes de supports d'investissement les plus larges et les plus variées offertes sur le marché.
- **La liberté de changer d'orientation**
Avec le temps, votre situation et vos priorités peuvent évoluer. Quels que soient vos choix, vous conserverez toujours la possibilité de modifier votre profil de gestion ou les supports d'investissement que vous aurez choisis.
- **La liberté de disposer de votre épargne en cas de besoin**
Des solutions vous permettent de disposer de votre épargne avant terme et en toute souplesse notamment par le biais de rachats totaux ou partiels.
- **La liberté de vous constituer une épargne en différentes devises**
Au moment où vous souscrivez à votre contrat, vous êtes libre de définir la devise de référence de votre police: Livres Libanaises, Dollar, Euro, Livre Sterling, Yen, etc.

Les atouts VIVA

Quel que soit le montant de vos cotisations, AXA MIDDLE EAST vous permet de composer l'épargne qui vous ressemble en choisissant parmi:

1. Des produits en unités de compte gérés avec le savoir-faire des professionnels d'AXA Investment Managers. Dans ce cas, VIVA vous offre le choix parmi une sélection de fonds performants. Ces supports répondent à vos besoins les plus spécifiques et vous permettent de composer une épargne conforme à vos objectifs personnels et à votre profil d'investisseur dans l'industrie, la région et les instruments financiers de votre choix.

2. Des placements à taux minimum garanti de 5% sur 3 ans révisables tous les 3 ans.

3. Une combinaison de votre choix de produits en unités de compte et de produits à taux minimum garanti.

